

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE DU 22 FEVRIER 2020

L'assemblée générale ordinaire de la ligue Réunion de la montagne et de l'escalade, dûment convoquée, se tient le samedi 22 février 2020 à 10h, sous la présidence de Juliette Payet, présidente.

### Ordre du jour :

1	Accueil. Contrôle des pouvoirs et distribution des divers documents .....	2
2	Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 2 février 2019 et vote .....	2
3	Rapport moral de la présidente et vote .....	3
4	Rapport d'activités de la Ligue.....	5
4.1	Nos différentes commissions et structures.....	5
4.2	Les dossiers et sujets traités par les élus.....	6
4.3	Soutien au fonctionnement des commissions .....	7
4.4	Les nouveautés 2019 – 2020 .....	7
4.5	Une visite nécessaire et très appréciée.....	8
4.6	La ligue en quelques chiffres .....	8
5	Rapport financier 2019 présenté par la trésorière et vote .....	12
5.1	Bilan du Commissaire aux comptes.....	12
5.2	Bilan Association 2019 - Du 1 <sup>er</sup> novembre 2018 au 31 octobre 2019.....	17
5.3	Compte de résultat 2019 - Du 1 <sup>er</sup> novembre 2018 au 31 octobre 2019.....	19
5.4	Evolution des produits - DE 2017 A 2019 .....	22
5.5	Bilan analytique 2019 .....	22
6	Focus sur la part de la cotisation réservée aux commissions SNE et Canyon .....	23
7	Proposition au vote des Représentants à l'Assemblée Générale Nationale FFME 2020 et vote23	
8	Présentation de thématiques liées au fonctionnement des clubs et échanges.....	24
9	Coups de cœur .....	24
10	Rapport d'activités des commissions.....	25
10.1	Compétition .....	25
10.2	Formation.....	28

10.3	Site Naturel d'Escalade .....	30
10.4	Canyon .....	31
10.5	Pôle Espoir Outre-Mer .....	32
10.6	SAE .....	35
11	Présentation du budget prévisionnel 2020 et vote .....	36
12	Questions diverses – Débats et discussions.....	40

### Présents :

- Clubs présents ou représentés : MONTAGNE REUNION (344), 7 A L'OUEST (237), EST'KALAD CLUB (188), AUSTRAL ROC (143), ESCALADE D'ABORD (155), EXTREME VERTICALE (89), NATURE VERTICALE (20).
- Membres présents : Juliette Payet, Isabelle Hily Delagranda, Katy Vandeville, Dominique Burette, Sophie Payet, Eric Poullain, Tomy Moutoussamy, David Augereau, Philippe Gaboriaud, Olivier Iltis et Stefano Bertone.
- Clubs non représentés : GRIMPAZOT (32), GRIMPI(18), A.S.C. AVIATION CIVILE (0), l'ASCUR (5).
- Absents excusés : Benjamin Biga, Patrice Nominé.

## 1 Accueil. Contrôle des pouvoirs et distribution des divers documents

L'ensemble des clubs présents ou représentés ont fourni les documents suivants : attestation sur l'honneur et inscription-procuration.

## 2 Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 2 février 2019 et vote.

Le procès verbal de la précédente assemblée du 2 février 2019 a été envoyé en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale.

La secrétaire de la Ligue, Sophie Payet, propose une modification car elle a constaté à la relecture un oubli sur le compte-rendu de l'assemblée générale 2019.

Lors de l'assemblée générale de février 2019, nous avons voté : « à partir de 2020, le conseil d'administration propose pour 2020, 2021 et 2022, l'augmentation suivante :

Le conseil d'administration propose une augmentation de 5€ indispensable au fonctionnement de la Ligue en raison de la baisse des subventions.

Le conseil d'administration propose également une augmentation de 4 € fléchée sur le développement des activités.

- 2€ seraient attribués à la commission SNE

- 2 € seraient attribués à la commission CANYON.

Or sur le compte-rendu seule la date de 2020 a été mentionnée.

Nous souhaitons rapporter cette périodicité dans le PV D'AG, témoignant de la réalité des votes ce 02 Février 2019.

Le compte-rendu est à présent soumis au vote.

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1087 pour.

Le procès verbal de l'assemblée générale du 2 février 2019 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées.

### 3 Rapport moral de la présidente et vote

Arrivée de Samir Abidi, président du club Extrême Verticale.

Chères présidentes, chers présidents, chers membres de club

Même après 23 années d'assemblées générales, je me retrouve toujours aussi démunie face à un tel exercice.

Et oui 23 années ont structuré mes engagements et mes actions dans le domaine du bénévolat.

Et tout ce temps d'investissement me permet aujourd'hui de vous dresser un bilan que je pourrai placer sous le signe de l'espoir dans plusieurs des domaines dans lesquels vous nous avez fait confiance lors de l'assemblée générale électorale.

Nos engagements ciblaient plusieurs domaines :

**Tout d'abord, celui de la structuration de la Ligue.** A ce jour, je dirai que nous avons atteint un certain rythme de croisière quant à la gestion financière. La professionnalisation que nous avons mise en place dans ce domaine grâce à de nouveaux outils est incontestable. Gain de temps, suivi en continu de la trésorerie avec des points de passage régulier possibles aujourd'hui. Il nous reste deux gros chantiers qui n'ont pu se concrétiser cette année 2019 : la rédaction d'un règlement financier « complet » ainsi que l'approfondissement et la mise à jour des fiches de poste. Nous nous y attèlerons.

**L'accès au haut niveau et le Pôle Espoir Outre-Mer :** Deux années de fonctionnement déjà et des résultats exceptionnels. Notre structure a permis d'« apporter » à la France, 14 médailles internationales dont 9 d'or !!

Cela en dit long sur les temps de travail et d'investissement qui sont colossaux dans ce domaine. Et je tiens à souligner aujourd'hui l'importance de ce travail d'équipe qui finalement permet à nos athlètes d'être « portés ». C'est une image mais je suis très reconnaissante des hommes et des femmes, entraîneurs, parents, qui participent, directement ou indirectement à cette dynamique.

Cette structure est aujourd'hui « reconnue » et félicitée par nos partenaires publics et privés qui augmentent. Cet accompagnement est incontournable. Nous sommes également sollicités de plus en plus par des athlètes venant de l'extérieur pour participer aux actions du Pôle Espoir, c'est un gage de qualité.

**Dans le domaine DES COMPETITIONS**, certains évènements « phare » sont toujours des temps forts qui rassemblent. Leur qualité est incontestable. Cependant nous souffrons de plus en plus du manque d'autonomie sur les infrastructures dédiées. Ce qui nuit fortement à notre offre en terme d'évènements. Le travail incessant de concertation avec tous les utilisateurs d'une même structure est obligatoire pour chaque évènement proposé. Et cet état de « dépendance » auquel nous devons faire face ralentit tout le processus, notamment celui de la mise en place de calendrier annuel. En complément de ces évènements « officiels », je pense que nous avons beaucoup de chance d'avoir nos clubs qui s'engagent également dans des évènements promotionnels. Cela est primordial pour conserver une dynamique.

Parler de compétition me permet d'enchaîner **sur le DOSSIER DES SAE**. C'est sûrement ce domaine qui nous a « couté » le plus cette année 2019. Beaucoup, beaucoup, beaucoup de temps passé dans les montages de dossiers, les demandes de subventions spécifiques, les relances, les suivis de courrier, le relationnel avec les constructeurs, etc... Vous l'aurez compris, ce dossier est énergivore.

L'évolution dans ce domaine est qu'à ce jour, la ligue FFME Réunion est maître d'ouvrage sur un équipement, et le sera bientôt sur un deuxième. Vous vous doutez que les responsabilités endossées montent d'un cran. Le soutien des collectivités, de l'état et de la fédération est d'une grande importance. Cependant les lourdeurs et lenteurs administratives dictent les avancées.

Je suis à ce jour très optimiste sur ce dossier, j'espère sincèrement un « bond en avant » au sujet de nos infrastructures.

Je sais que certains projets de club sont également en phase finale, vivement que murs sortent de terre!

**La FORMATION** reste un point fort de notre structure associative. Cette année 2019 permet toujours plus de formations, tant l'attention portée aux besoins des clubs et des licenciés est centrale. Les formations régionales se sont complétées cette année encore par des formations et recyclages nationaux. A noter une baisse dans les passages de passeports, ce qui doit nous interpeller sur les moyens que l'on se fixe collectivement pour accéder et apprécier une autonomie en toute sécurité. 2019 a permis d'avancer sur le dossier du Certificat de Qualification Professionnel. L'étape de la mise en place s'annonce pour 2020.

**L'activité CANYON** a été également très importante cette année avec des sujets très techniques comme le balisage des chemins d'accès ou encore l'énorme travail fourni dans le domaine de la topographie des canyons. Les données topographiques disponibles pour le licencié pratiquant le Canyon, sont d'une qualité et d'une précision exceptionnelle. Et cette qualité va de pair avec la quantité de travail fournie par la commission. Il est peut-être temps de professionnaliser cette tâche très ou trop lourde pour un bénévole.

Pour clore cette partie, tournons nous vers **les SITES NATURELS d'escalade**. Beaucoup de grimpeurs à la Réunion en profite, mais peu de gens savent ce que représente le travail « dans l'ombre également » qui est fourni. Une belle avancée est à noter sur la signature de la convention tripartite pour la falaise de Bethléem. Et les projets de rééquipement ne manquent pas, seul le temps nous fait défaut. Par contre, la sécurisation des sites reste une priorité.

2019 aura donc été une fois de plus une année dense de réalisations, pleines de rebondissements, d'émotions, de larmes parfois.

Et je ne peux m'empêcher de m'arrêter quelques instants sur toute l'équipe qui supporte notre ligue à ce jour.

« Un trio de choc », membres du bureau, disponibles « H24 ». Toujours de très bons conseils de par leur professionnalisme, cette équipe que nous formons au travail est une des clés de la réussite.

Des responsables de commissions tous experts dans leur domaine. Ils me relancent plus que je ne le fais...heureusement qu'ils sont présents dans cette équipe !!

Un comité directeur dans lequel nous prenons plaisir à échanger, à partager nos visions des choses, chacun à son niveau, avec ses expériences et ses fonctions dans le bénévolat. La présence de chacun des membres enrichie notre structure et permet de prendre des décisions dans la construction.

Une équipe de salariés de deux personnes très très sollicitées. Leur professionnalisme participe également au rayonnement de notre Ligue. Et il serait temps d'agrandir le cercle...tant les activités sont intenses.

Enfin, je ne peux envisager ce bilan sans vous associer, mesdames et messieurs les présidentes et présidents de clubs, aux réalisations de cette année 2019. Votre niveau d'intervention est crucial pour le bon équilibre de notre dynamique régionale et je vous en remercie.

Je vous remercie pour votre attention. Je vous propose maintenant un bilan de la structure LIGUE

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1176 pour.

Le rapport moral de la présidente est approuvé à l'unanimité des voix exprimées

## 4 Rapport d'activités de la Ligue

Le comité directeur, dont les membres sont Olivier FERNANDEZ, Sophie PAYET, Isabelle HILY, Juliette PAYET, Katy VANDEVILLE, Eric POUILLAIN, Eric LAGOFFUN, Samir ABIDI, Tomy MOUTOUSSAMY, Dominique BURETTE, s'est réuni cette saison trois fois, le 27 mai 2019, le 08 octobre 2019 et le 19 décembre 2019.

Le bureau composé d'Olivier FERNANDEZ, Sophie PAYET, Isabelle HILY et Juliette PAYET, s'est réuni physiquement cette saison sportive en moyenne une fois par mois, voire plus sur des réunions téléphoniques.

Des séances de travail « thématiques » ont également eu lieu en doublettes ou triplètes en fonction des dossiers gérés par chacun.

### 4.1 Nos différentes commissions et structures

5 Commissions pilotées par des responsables :

- Commission COMPETITION : Muriel BIZE
- Commission FORMATION : Lorane DERIANCOURT
- Commission CANYON : Cyril BARDY
- Commission SITES NATURELS D'ESCALADE : Eric POUILLAIN
- Commission SAE : Benjamin BIGA / J. PAYET

Pôle Espoir Outre Mer : Philippe GABORIAUD

Une commission électorale dont les membres sont :

René TECHER, Olivier ILTIS, Stéfano BERTONE

Une commission Régionale de discipline dont les membres sont:

René TECHER, Stéfano BERTONE, Jean Philippe TEYSSÉDRE, Vincent RAMIN, Olivier

## ILTIS

Certains membres de la commission de discipline sont actuellement absents donc il faudrait envisager un renouvellement des membres.

### 4.2 Les dossiers et sujets traités par les élus

Au niveau de la structure de la ligue, beaucoup d'efforts ont été concédés pour améliorer notre fonctionnement.

- Suivi des subventions 2019 avec de nombreux rendez-vous avec les financeurs : S. SINGA pour la Région, E. THELIS pour le Département et E. TEZA et N. VOUILLON pour le CNDS et suivi d'un nouveau dossier avec l'entrée de l'ANS. Membre de la commission PSF au national : J. PAYET.
- Suivi du dossier ORESSE 2019 pour les différents projets de la Ligue. J. PAYET
- Poursuite du travail engagé avec le nouveau logiciel comptable professionnel. I. DELAGRANDA
- Suivi du dossier relatif aux contrats aidés, emplois civiques. Le Bureau  
Nous avons postulé pour 4 emplois civiques pour couvrir 3 missions.
- Suivi administratif avec les membres du CA et organisation des réunions : S. PAYET
- Mise en place de l'assemblée générale : S. PAYET
- Réunions de travail avec nos 2 salariés Philippe GABORIAUD et David AUGEREAU J. PAYET / I. DELAGRANDA / O. FERNANDEZ
- Relations auprès de la DRJSCS, de la Préfecture et du Département sur les dossiers spécifiques, notamment liés aux sites naturels : O. FERNANDEZ
- Pas de nouvelle à ce jour sur les CDESI.
- Représentativité au CREPS de la REUNION (conseil d'administration) : J. PAYET
- Représentativité au bureau national de la FFME en tant que Vice présidente (conseil d'administration) : J. PAYET
- Présence d'Isabelle HILY et Olivier FERNANDEZ à l'Assemblée Générale Nationale de Nantes en Avril 2019, en tant que représentants des clubs.
- Enorme travail de C. BARDY au sein de la commission CANYON afin de dynamiser et rassembler les acteurs autour de projets toujours novateurs. Un travail colossal est entrepris sur la topographie et le recensement des canyons.
- La convention tripartite pour aménager le site de BETHLEEM est en phase de finalisation. Eric POUILLAIN et Lorane DERIANCOURT ont suivi ce dossier, accompagnés de Marco TROUSSIER de la Fédération nationale. Cette convention sera le point de départ d'une dynamique de formation, d'équipement et de topographie.
- Le chantier sur les SNE est vaste ; Dossier suivi par Eric POUILLAIN.
- Le gros travail de restructuration engagé par L. DERIANCOURT sur la commission formation en début de mandat porte aujourd'hui ses fruits et les licenciés peuvent apprécier un calendrier très chargé et diversifié. Le CQP reste en chantier mais devrait voir le jour sur la saison 2020.

Il serait intéressant de cibler dans les clubs un responsable de formation qui serait plus à même de connaître les besoins réels du club.

#### 4.3 Soutien au fonctionnement des commissions

- Dossier non traité en 2018 et URGENT : Réécriture de la convention entre l'ONF et la LIGUE FFME REUNION sur « la mise en place d'un balisage sur les sentiers et itinéraires d'accès aux canyons sur des terrains gérés par l'ONF » : O. FERNANDEZ / J. PAYET
- Suivi très régulier avec la Région REUNION pour faire aboutir le dossier de STELLA. J. PAYET
- Soutien annuel de Sophie PAYET à la Commission COMPETITION en tant que Présidente de Jury et Juge. Reprise de la commission COMPETITION pour cette saison. Dominique BURETTE officie également sur le programme compétitif.
- Suivi de la Convention Rectorat / Ligue / Collège Marcel GOULETTE et Lycée de STELLA. Muriel BIZE et Juliette PAYET.  
Ce dispositif permet la reconnaissance de 7 grimpeurs scolarisés en tant que Sportifs de Haut Niveau.  
Muriel BIZE est la référente de ce dispositif au niveau de l'éducation nationale.  
Mise en place d'un planning d'entraînement spécifique pour ce groupe, qui se réunit le jeudi en quinzaine. Les séances sont assurées par V. ETCHAR

#### 4.4 Les nouveautés 2019 – 2020

Dossier ANS « 3 AGRES OLYMPIQUES »

A ce jour, nous pouvons compter sur une aide de 700 000€ de la part de l'ANS pour réaliser notre « centre de l'escalade de l'Outre-Mer ».

Travail colossal de montage technique, administratif et financier pendant 2 mois.

Une écoute très favorable de la part de la DRJSCS et notamment A. LEGUILLOUX qui nous a piloté dans ce montage.

Une priorité pour la FFME Nationale qui a placé ce projet comme projet « phare » de la Fédération. Nous avons pu compter sur le soutien sans faille de Daniel COISY, vice président de la Fédération en charge du PNSAE (comme dans tous nos projets d'équipement) et de la DTN (dont V. MARATRAT).

A ce jour, une équipe travaille sur le projet afin de finaliser le lieu d'implantation et les réalisations techniques. Dossier suivi par J. PAYET et I. DELAGRANDA

D'autres projets se dessinent.

La ligue souhaite pouvoir développer prochainement un plan régional des SAE.

- CREPS/IRSOI (Finances)

Cette année, le CREPS, dans le cadre des budgets IRSOI dont il a la charge, a souhaité soutenir une athlète « à fort potentiel OLYMPIQUE 2024 ». Une convention cadre a donc été mise en place afin d'aider au mieux cette jeune athlète évoluant au Pôle Espoir Outre-Mer. L'enveloppe a permis d'aider directement le projet de l'athlète mais aussi d'apporter du soutien aux actions de la structure dans laquelle elle évolue.

A ce jour, l'enveloppe du CREPS est doublée et concerne 2 athlètes.

- FONDATION CREDIT AGRICOLE (Finances)

La fondation CREDIT AGRICOLE nous a également sollicités et a souhaité participer financièrement aux projets du Pôle Espoir Outre Mer.

Ces deux dispositifs d'aide ont permis aux jeunes athlètes d'effectuer une préparation optimale pour les championnats du Monde.

La ligue remercie l'ensemble des partenaires qui permettent à nos jeunes de pratiquer leur discipline dans les meilleures conditions.

#### 4.5 Une visite nécessaire et très appréciée

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Pierre YOU, président de la Fédération Française et Pierre Henri PAILLASSON, Directeur Technique National.

3 dossiers majeurs ont été abordés : les SAE à la Réunion, le HAUT NIVEAU et les SNE.

Un planning très chargé a été préparé pour cette visite « incontournable » pilotée par Olivier FERNANDEZ et Juliette PAYET.

Nous avons pu obtenir des réunions de travail avec :

- le directeur de la DRJS Réunion J. Fournier, ainsi que N. Vouillon et E. Teza
- le Sénateur Maire J.P. Virapoullé. Un grand merci au club EST KALAD pour avoir organisé une belle rencontre.
- le Maire de Saint Leu Monsieur DOMEN
- le directeur du CREPS J.P. Bruna, et le Directeur adjoint D. Latterade
- l'élue aux sports de la REGION Madame Y. Coste et S. Singa, Directeur.
- le Directeur régional de l'ONF.

Cette visite a également permis à Pierre You, notre président, de remettre les médailles du secours en Montagne au PGHM.

#### 4.6 La ligue en quelques chiffres

##### Une force, nos licenciés...

- 1231 Licenciés pour 2019 exactement le même nombre qu'en 2018
- La répartition de nos licenciés :
  - 546 Adultes (213 Femmes, 316 Hommes)
  - 614 Jeunes (333 jeunes hommes et 313 Jeunes filles).
  - 56 Licences « Familles ».
  - Nous avons délivré 259 « Licences Découverte ». (317 en 2018)

Pour information, sur la nouvelle saison 2019, nous recensons actuellement 1143 Licenciés avec 511 Adultes et 593 Jeunes.



### **Mais également nos clubs.**

11 CLUBS sont affiliés sur la saison 2019

- MONTAGNE REUNION : 344 licenciés (326 en 2018) / 56,1% renouvelé\*.
- 7 A L'OUEST : 237 licenciés (271 en 2018) / 69,2%
- EST KALAD CLUB : 188 licenciés (183 en 2018) / 47,3%
- AUSTRAL ROC : 143 licenciés (153 en 2018) / 60,8%
- ESCALADE D'ABORD SAINT CHARLES : 155 licenciés (140 en 2018) / 63,8%
- EXTREME VERTICALE : 95 licenciés (89 en 2018) / 43,8%
- GRIMP AZOT : 32 licenciés (39 en 2018) / 62,5%
- NATURE VERTICALE : 20 licenciés (16 en 2018) / 43,2%
- GRIMP.I: 18 licenciés (affiliation 2019)
- ASCUR : 5 licenciés (5 en 2018) / 40%
- ASCAC : 0 licencié (3 en 2018) / 0%

\*56,1% de licenciés 2018 ont repris leur licence en 2019

Certains présidents de club ont des doutes sur la justesse de ces pourcentages. Il faudra donc vérifier sur le site de la fédération.

### **Une force : une qualité exceptionnelle pour nos licenciés.**

- Nos clubs « labellisés »

2 clubs labellisés « Ecole » et « Elite » sur la saison 2019 :

7 A L'OUEST (2017 à 2020) et AUSTRAL ROC (2018 à 2020)

A l'heure actuelle, il est impossible de postuler sur ces labels. Il faudra être très vigilant sur la nouvelle date pour renouveler les labels des deux clubs labellisés et permettre également aux autres clubs de se positionner.

- Clubs intégrés dans le PPF : Plan de Performance Fédéral (liste officielle au 01/02/2018).

A ce jour, deux clubs restent labellisés

- Austral Roc Tampon : Club « Performance 14/19 ans » et « mini-performance 4/13ans »
- 7 A l'Ouest : Club « Mini- performance 4/13ans »

### **Les participations aux événements FFME**

- Pour la saison 2019, nous totalisons 875 compétiteurs inscrits sur les différents événements compétitifs officiels et promotionnels organisés par la Ligue (comme la Coupe de France, les Championnats régionaux, les challenges benjamins, le Ti-zourit) et par nos clubs FFME (comme le contest voies-ci voies-la, le Leu 7Abloc, l'Archi

Grimpe, le Marmaille Top Bloc et le Margouillat Contest).

- On retrouve également 2 temps forts dans les évènements loisir : le Basaltrip (100 participants) et l'Interclub Cayon (50 participants)
- Le nombre de bénévoles enregistrés sur l'ensemble de ces temps forts doit être sensiblement le même.
- 4 actions de formation (3 en canyon et 1 en escalade) ont été proposées aux licenciés sur cette saison 2019.
- 26 candidats ont bénéficié de ces formations (contre 54 en 2018)
- Il est à noter 351 passages de passeports en Escalade et 57 en Canyon soit 408 délivrances de passeports au total.
- 1 recyclage d'Instructeur Canyon : C. BARDY
- 1 formation d'ouvreur national : A. TAPON
- 1 Formation continue du médecin de ligue : Docteur GERARD
- 1 Formation continue d'entraîneur : Philippe GABORIAUD
- 1 Formation continue PDJ : Muriel BIZE

### **Une force : Nos athlètes réunionnais**

Notre LIGUE regroupe des athlètes de très haut niveau, et cette année a particulièrement été brillante.

- L'année 2019, c'est :

Avant tout un doublé extraordinaire réalisé par Oriane BERTONE, double championne du Monde et d'Europe de Bloc et de Difficulté 2019.

Une médaille de bronze aux championnats du Monde de Vitesse pour Manon LEBON et un titre de vice championne d'Europe dans la discipline.

- 14 Médailles Internationales pour nos jeunes dont 9 d'or
- 26 sélections en Equipe de France Jeunes pour Compétitions internationales (Europe et Monde) 3 disciplines.
- 1 sélection dans le parcours Olympique pour TOKYO 2020

**BRAVO A TOUS NOS ATHLETES, C'EST UNE GRANDE FIERTE POUR NOTRE LIGUE**

### **La ligue est soutenue par les collectivités territoriales ainsi que par notre fédération nationale, ce qui constitue une grande force.**

- Forte présence pour la saison 2019 de l'ANS (et de la Fédération au travers du PSF), de la Région qui s'engage toujours à nos cotés (à noter sa forte implication dans le projet de STELLA qui accueillera 2 disciplines), du Département qui reste fidèle aux engagements des années précédentes et toujours très présent sur le Pôle Espoir. Des dossiers exceptionnels « de taille » ont été traités, comme le projet « des 3 agrès olympiques ». Le CNDS reste toutefois très présent sur le dossier de l'emploi.
- Forte présence également de l'ANS et de la Fédération auprès de nos clubs au travers

du PSF (Projet Sportif Fédéral).

- Accompagnement de qualité du CNDS (Monsieur Nicolas VOUILLON et Madame Elvire TEZA), et du Rectorat.
- Depuis la fin de l'année 2018, un travail de collaboration fort appréciable est enclenché avec Dominique LATTERADE, directeur par Interim du CREPS, et ce dans le cadre de l'IRSOI. Travail en concertation avec M. SAIDI du CREPS de la Plaine des cafres.
- Le CREPS devient un partenaire important pour le développement de notre structure, notamment en matière d'expertise sportive.
- Forte implication de la FFME nationale pour soutenir nos projets 2019 : On notera plus spécifiquement une participation sur le PNSAE à hauteur de 15 000€(en complément des 28 000€ en 2018), l'aide aux athlètes membres des Equipes de France et indirectement le PST pour les clubs bénéficiaires. Enfin le projet « des 3 agrès olympiques » est un projet « phare » pour le national.

### **Notre ligue offre actuellement des activités de qualité à nos licenciés.**

Le licencié FFME REUNION peut donc bénéficier aujourd'hui :

- D'encadrements de très grande qualité au sein de différentes structures « CLUB ».
- De temps de formation fédérale en Escalade et en Canyon afin d'acquérir des compétences indispensables à la construction de l'autonomie et de l'épanouissement dans nos pratiques.
- D'une pratique compétitive variée et de très haute qualité.
- D'un « terrain de jeu naturel » en canyon et en escalade toujours en développement.
- D'un accès au plus haut niveau de pratique en escalade

### **Projets 2020**

#### **Notre stratégie pour préparer l'avenir**

##### **Vers un nouveau modèle...**

- Harmoniser les fonctionnements administratif et financier des commissions : Fiches de poste à formuler par exemple, homogénéité des règlements financiers à poursuivre.
- Editer un règlement financier LIGUE FFME REUNION
- Poursuivre le travail réalisé avec la Fédération dans le cadre du PFS. A ce jour, nous n'avons pas connaissance de la lettre de cadrage de l'ANS.
- Préparer l'organisation de la ligue et des clubs à plus d'autonomie financière.
- Porter et construire un projet d'infrastructure régionale qui développe de l'emploi et qui permette d'acquérir une pérennité et une stabilité financière.
- Co-construire, c'est à dire accepter tous que des changements de fond vont inévitablement impacter notre fonctionnement et qu'il est urgent de trouver ensemble les solutions à mettre en œuvre.
- Anticiper pour ne pas être contraint et sans ressources dès 2021.

## 5 Rapport financier 2019 présenté par la trésorière et vote

Avant de présenter son rapport financier, Isabelle DELAGRANDA félicite les deux salariés Monsieur David Augereau et Monsieur Philippe Gaboriaud pour leur investissement dans l'ensemble des actions de la ligue.

### 5.1 Bilan du Commissaire aux comptes.

FAYOL Amand  
Commissaire aux comptes  
64 B, Avenue Eudoxie Nongé  
97490 Sainte Clotilde  
Inscrit au tableau de la cour d'appel de St Denis de la Réunion  
N° de Siret : 792 926 388 00036

#### LIGUE REUNION DE MONTAGNE ET D'ESCALADE

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI  
DU 1ER JUILLET 1901

-----

Siège social  
125 Avenue du Général LAMBERT  
97436 Saint Leu

#### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

-----

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2019

-----

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU  
F. 02 62 91 34 02  
M. 06 92 64 64 10  
ligue@ffme974.org  
[www.ffme974.org](http://www.ffme974.org)

**LIGUE REUNION DE MONTAGNE ET D'ESCALADE****Siège social****125 Avenue du Général LAMBERT****97436 Saint Leu****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****SUR LES COMPTES ANNUELS***Exercice clos au 31/10/2019*

Aux Sociétaires,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Ligue Réunion de montagne et d'escalade relatifs à l'exercice clos le 31/10/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Ligue Réunion de montagne et d'escalade à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion*****Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> novembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Sociétaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents adressés aux Sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de de la Ligue Réunion de montagne et d'escalade à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas



d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Sainte Clotilde, le 29/01/2020

Le Commissaire aux comptes

**ARNAUD FAYOL**

  
Expert-Comptable - Commissaire aux comptes  
64 Bis Avenue Eudoxie Nonge 97430 Ste. Clotilde  
Tél : 0262 13 81 57 / 0692 70 61 49  
SIRET : 792 926 288 00036 - APE : 6320Z  
Mail : arnaud.fayol.ec@gmail.com

AF

## ANNEXE

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle



5.2 Bilan Association 2019 - Du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 octobre 2019

LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

18/12/2019 08:40:29

## État préparatoire au Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/11/2018 Au 31/10/2019			Du 01/11/2017 Au 31/10/2018		
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net		
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations Incorporelles</b>						
	Frais d'établissement	AA	AB				
	Frais de recherche et de développement	AE	AF				
	Concessions brevets droits similaires	AI	AJ				
	Fonds commercial	AM	AN				
	Autres immobilisations incorporelles	AQ	AR				
	Immobilisations incorporelles en cours	AU	AV				
	Avances et acomptes	AY	AZ				
	<b>Immobilisations Corporelles</b>						
	Terrains	BC	BD				
	Constructions	BG	BH	107 527,72	2 179,11	3 852,33	
	Installations techniques, mat et outillage indus.	BK	BL	5 857,97	5 552,02	305,95	317,93
	Autres immobilisations corporelles	BO	BP	4 037,77	4 037,77		991,47
	Immobilisations grevées de droit	BS	BT				
	Immobilisations corporelles en cours	BW	BX	7 726,00		7 726,00	6 315,50
	Avances et acomptes	CA	CB				
	<b>Immobilisations Financières</b>						
	Participations	CE	CF				
	Créances rattachées à des participations	CI	CJ				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CM	CN					
Autres titres immobilisés	CQ	CR					
Prêts	CU	CV					
Autres immobilisations financières	CY	CZ					
	<b>TOTAL (I)</b>	DC	127 328,57	DE	117 117,51	10 211,06	11 477,23
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en-cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	DH	DI				
	En-cours de production de biens et services	DL	DM				
	Produits intermédiaires et finis	DP	DQ				
	Marchandises	DT	DU	4 681,34		4 681,34	4 851,91
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	DX	DY				
	<b>Créances</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	EB	EC	40 487,00		40 487,00	10 600,00
	Fournisseurs débiteurs	EF	EG				3 654,56
	Personnel	EJ	EK				
	Organismes sociaux	EN	EO				
	État, impôts sur les bénéfices	ER	ES				
	État, taxes sur le chiffre d'affaires	EV	EW				
	Autres créances	EZ	FA	38 307,11	2 000,00	36 307,11	45 257,24
Valeurs mobilières de placement	FD	FE					
Disponibilités	FH	FI	150 468,35		150 468,35	111 146,86	
Charges constatées d'avance	FL	FM	9 390,11		9 390,11	3 655,54	
	<b>TOTAL (II)</b>	FP	243 333,91	FQ	2 000,00	241 333,91	179 166,11
COMPTES REGUL.	Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III) FT					
	Primes de remboursement des emprunts	(IV) FX					
	Écarts de conversion actif	(V) GB					
	<b>TOTAL ACTIF</b>	GF	370 662,48	GG	119 117,51	251 544,97	190 643,34

### État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/11/2018 Au 31/10/2019	Du 01/11/2017 Au 31/10/2018	
<b>Capitaux Propres</b>	<b>Fonds propres</b>			
	Fonds associatifs sans droit de reprise	AA	82 650,92	68 270,20
	Écart de réévaluation	AC		
	Réserve	AE		
	Report à nouveau	AG		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	AI	14 549,79	14 380,72
	<b>Autres fonds associatifs</b>			
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	- Apports	AK		
	- Legs et donations	AM		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	AO		
	Écart de réévaluation	AQ		
Subventions d'investissement	AS	77 779,44	50 444,13	
Provisions réglementées	AU			
Droits des propriétaires (commodat)	AW			
	Total des capitaux propres	AY	174 980,15	133 095,05
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques et charges	BA		
	Total provisions	BC	0,00	0,00
<b>Fonds dédiés</b>	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	BE		
	Fonds dédiés sur autres ressources	BG		
	Total fonds dédiés	BI	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	Emprunts et dettes assimilées	BK	2 177,72	220,93
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	BM		875,00
	Fournisseurs et comptes rattachés	BO	17 372,28	3 185,50
	Autres dettes	BP	23 933,88	25 492,97
	Produits constatés d'avance	BQ	33 080,94	27 773,89
	Total des dettes	BS	76 564,82	57 548,29
Écarts de conversion passif	BU			
<b>TOTAL PASSIF</b>		BW	251 544,97	190 643,34

5.3 Compte de résultat 2019 - Du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 octobre 2019

LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

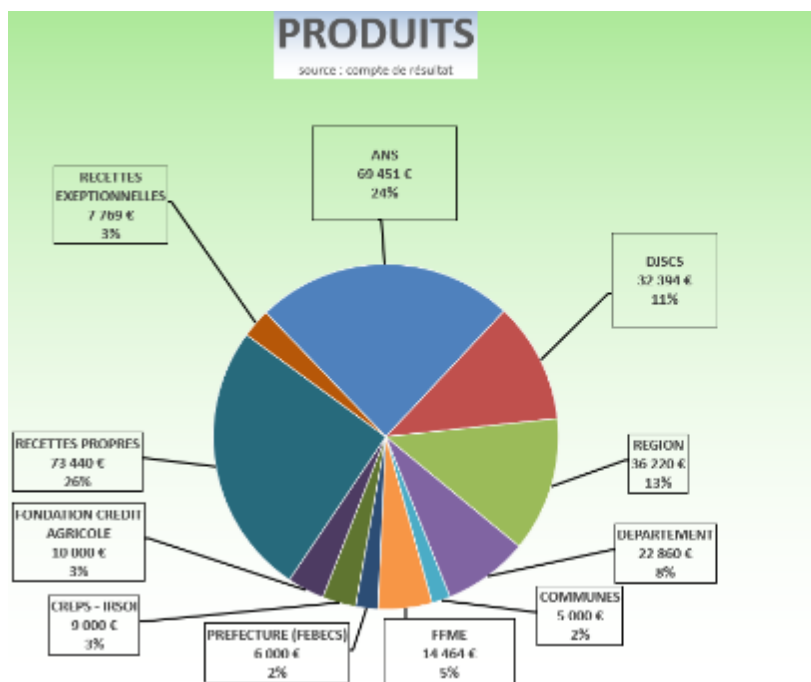
18/12/2019 08:38:49

## État préparatoire au Compte de résultat - Charges

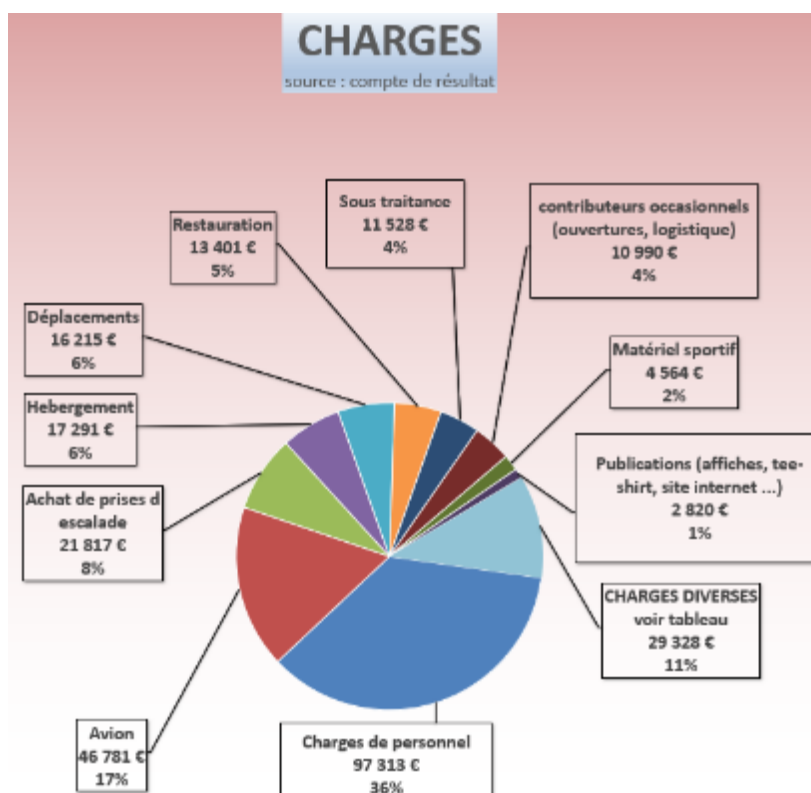
État exprimé en €		Du 01/11/2018 Au 31/10/2019	Du 01/11/2017 Au 31/10/2018
Charges d'exploitation	Achats de marchandises et de matières premières	CG 1 132,54	2 075,77
	Variation de stock (marchandises et matières premières)	CI 170,57	434,88
	Autres achats non stockés	CK 30 414,56	18 690,81
	Services extérieurs	CM 22 775,90	18 593,37
	Autres services extérieurs	CC 91 025,83	62 841,55
	Impôts, taxes et versements assimilés	CQ 5 882,22	4 401,86
	Salaires et traitements	CS 85 339,73	80 661,74
	Charges sociales	CU 21 749,24	14 241,85
	Autres charges de personnel	CW	
	Subventions accordées par l'association	CY 3 367,82	2 166,20
	Dotations aux amortissements	DA 3 266,67	2 264,74
	Dotations aux provisions	DC 2 000,00	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	DE	
	Autres charges	DG 732,70	744,08
	<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>		DI 267 667,78
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		DK 0,00	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	DM	0,00
	Intérêts et charges assimilées	DO	
	Différences négatives de change	DQ	
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	DS	
<b>Total des charges financières (III)</b>		DU 0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	DW 192,00	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	DY 4 189,20	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	EA	
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>		EC 4 381,20	0,00
Participation salariés aux résultats (V)		EE	
Impôts sur les sociétés (VI)		EG	
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>		EI 272 048,98	207 116,66
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>		EK 14 549,79	14 380,72
<b>TOTAL GENERAL</b>		EM 286 598,77	221 497,38

## État préparatoire au Compte de résultat - Produits

État exprimé en €		Du 01/11/2018 Au 31/10/2019	Du 01/11/2017 Au 31/10/2018	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	AA 15 233,14	1 910,00	
	- Biens	AC		
	- Services	AE		
	Montants nets produits d'exploitation	AG 15 233,14	1 910,00	
Produits d'exploitation	Production stockée	AI		
	Production immobilisée	AK		
	Subventions d'exploitation	AM 205 389,32	153 494,52	
	Dons	AO		
	Cotisations	AQ 57 908,95	62 835,04	
	Legs et donations	AS		
	Produits liés à des financements réglementaires (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	AU		
	Autres produits	AW 4 899,80	899,84	
		Sous-total des autres produits d'exploitation	AY 267 998,07	217 229,40
		<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	BA 283 229,21	219 139,40
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)		BC 0,00	0,00	
Produits financiers	Participations	BE		
	Autres valeurs mobilières et créances d'actif	BG		
	Autres intérêts et produits assimilés	BI 396,87	197,41	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BK		
	Différences positives de change	BM		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	BO		
	<b>Total des produits financiers (III)</b>	BQ 396,87	197,41	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	BS	532,30	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	BU 2 972,69	1 628,27	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BW		
		<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>	BY 2 972,69	2 160,57
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>		CA 286 598,77	221 497,38	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		CC 0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		CE 286 598,77	221 497,38	

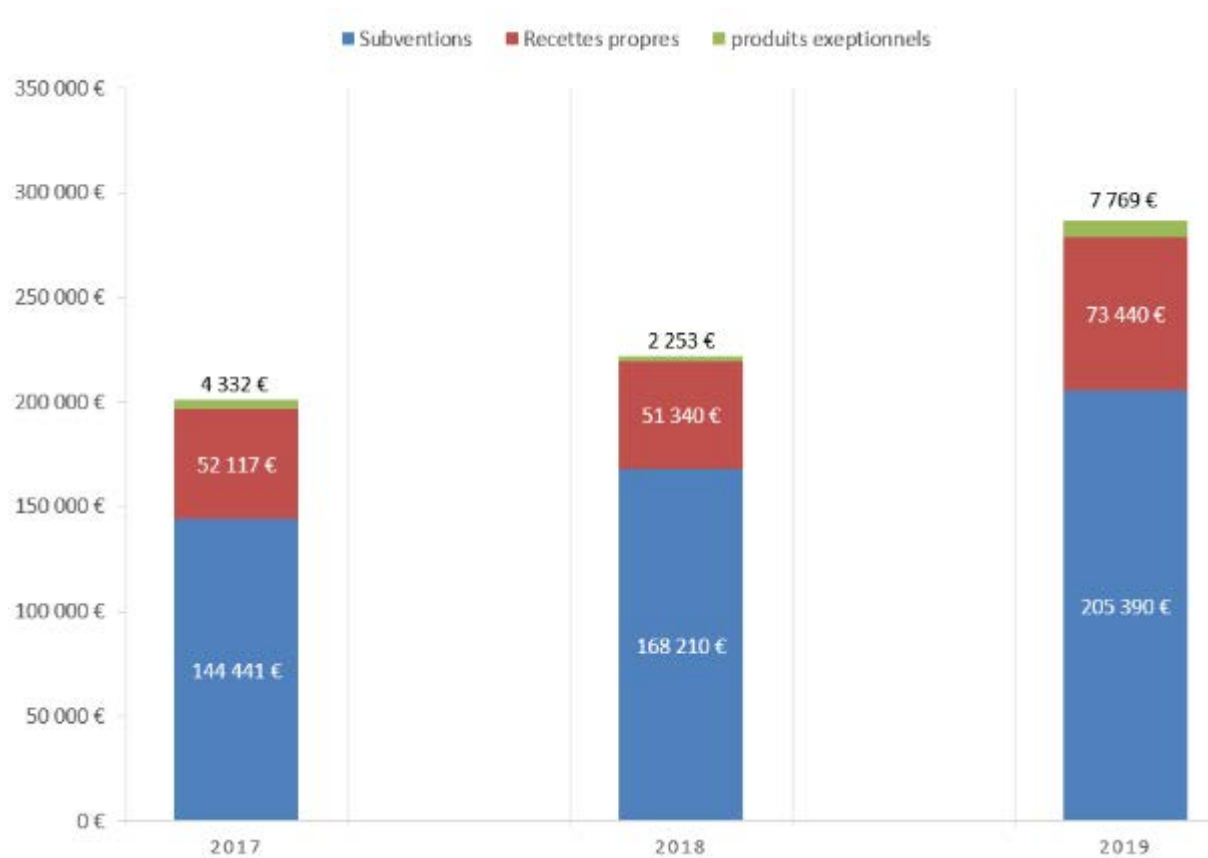


RECETTES PROPRES	73 440 €
INSCRIPTION CRF/POLE - HALIT NIVEAU	28 950 €
COT CLUB	20 927 €
VENTE (topos / modules / prises)	15 233 €
INSCRIPTION COMPETITION	6 027 €
INSCRIPTION FORMATION	1 840 €
SPONSOR	300 €
INSCRIPTION CANYON	163 €

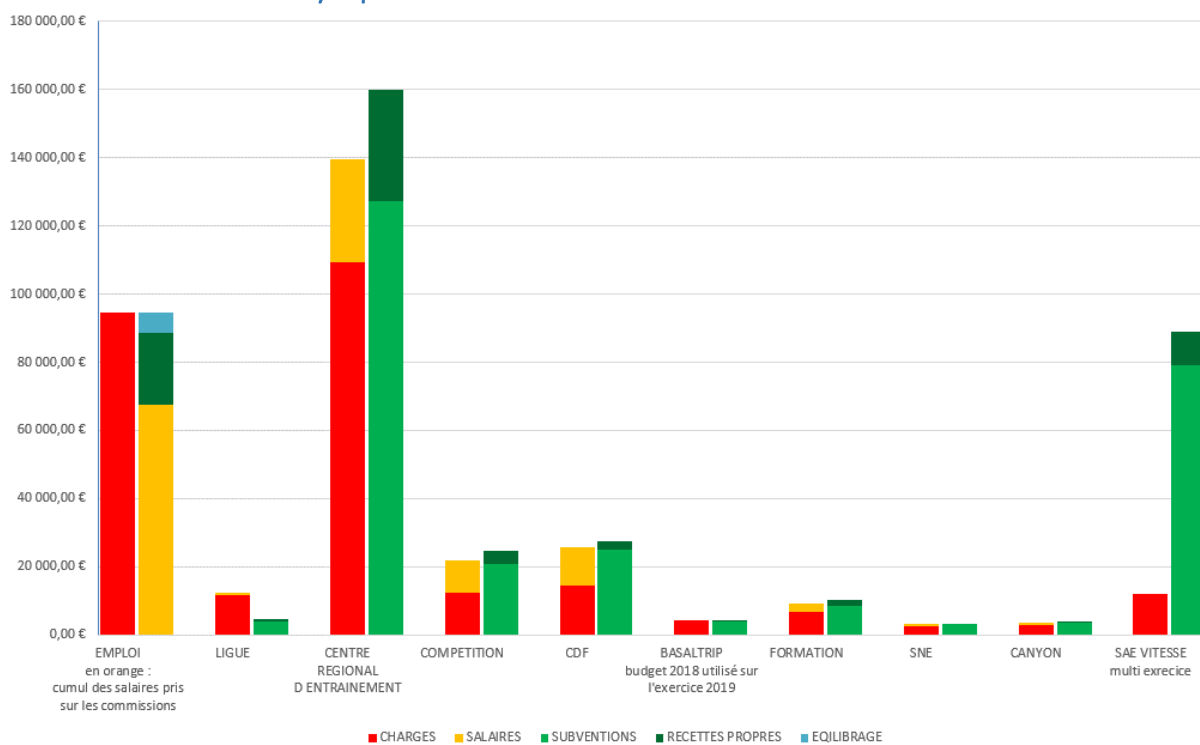


CHARGES DIVERSES	29 328 €
Charges exceptionnelles	6 192 €
Taxes diverses (transport + douanes)	4 023 €
Récompenses	3 442 €
Dotation aux amortissements	3 267 €
commissaire aux comptes	2 490 €
Frais postaux et de télécommunications	2 330 €
poste + internet + mobiles	1 976 €
fournitures + petit équipement	1 496 €
Assurances	842 €
Outillage	730 €
Licences logiciel	562 €
Locations salles	460 €
Affiliations cotisations	455 €
droits fédéraux - formation	428 €
Fournitures de bureau	266 €
Documentation technique	261 €
Services bancaires	192 €
Charges exceptionnelles (amendes,...)	171 €
Variation des stocks (topos)	14 €
Documentation - Abonnements	-274 €
Licences découvertes	
Rabais, remises et ristournes obtenues sur achats	

## 5.4 Evolution des produits - DE 2017 A 2019



## 5.5 Bilan analytique 2019



Temps d'échange  
 Approbation des comptes 2019  
 Affectation du résultat au fond statutaire  
 Vote

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1176 pour.

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

## 6 Focus sur la part de la cotisation réservée aux commissions SNE et Canyon

Conformément à l'augmentation de la cotisation votée en AG du 02 février 2019, les commissions SNE et CANYON voient chacune leur budget de la saison 2020 augmenté de 2 400€(1200 licenciés x 2€).

### SNE :

- Rééquipement de voies sur des secteurs délaissés à tord ou nécessitant un rééquipement.
- Ces rééquipements seront réalisés par des B.E ou équipiers fédéraux.
- En effet il y a peu de volontaires bénévoles pour s'occuper de rééquipements et de nettoyages : travaux ingrat par définition.
- Les propositions sont les bienvenues même si certains sites sont déjà identifiés.

### Canyon :

- Entretien et rééquipement des canyons par des équipiers fédéraux.
- Reconnaissances des canyons et mises à jour des topos
- Projet topo guide

L'IRT rembourse les ancrages posés donc le budget sera essentiellement utilisé pour rémunérer des personnes pour valoriser l'offre en canyon.

Le topo est accessible au grand public sur le site de la FFME 974.

## 7 Proposition au vote des Représentants à l'Assemblée Générale Nationale FFME 2020 et vote

Le conseil d'administration du 19 décembre 2019 propose en tant que représentants des clubs à l'Assemblée Générale Ordinaire FFME de Bordeaux les 4 et 5 avril 2020 :

- Isabelle DELAGRANDA du club 7ALOUEST
- Olivier FERNANDEZ du club EST'KALAD

Le président d'Austral Roc demande s'il serait possible d'adresser un compte-rendu de l'assemblée générale FFME aux présidents de club.

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1176 pour.

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Pour éviter de réunir une assemblée générale exceptionnelle avant l'assemblée générale électorale du 13 décembre 2020, le conseil d'administration propose également en tant que représentants des clubs à l'Assemblée Générale Elective FFME :

- Isabelle DELAGRANDA du club 7ALOUEST
- Olivier FERNANDEZ du club EST'KALAD

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1176 pour.

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

## 8 Présentation de thématiques liées au fonctionnement des clubs et échanges

Hello Asso présenté par les représentants du club EKC et de Montagne Réunion.

Hello Asso est une plate forme entièrement gratuite qui permet aux associations de gagner du temps dans la gestion de ses activités.

De nombreux outils sont proposées : des formulaires d'adhésion, des formulaires de paiement, une billetterie, la gestion des assemblées générales, des stages et des sorties qu'elles soient payantes ou non.

Au préalable, Hello Asso doit certifier le club (statut, PV d'AG...)

Ensuite, le futur licencié s'inscrit par le biais d'Hello Asso. Il remplit toutes les informations en ligne. Le club peut extraire immédiatement le fichier excel pour avoir une vision permanente de son club.

Cette inscription ne vaut pas adhésion puisqu'il faut s'assurer que le club ait la capacité d'accueillir les personnes dans les groupes.

## 9 Coups de cœur

Cette année, sont à l'honneur des personnes remarquables pour leur travail fastidieux mais indispensable, les présidents de club.

Le président d'un club est « multi-tâches » : Il prend « à bras le corps » tous les rôles que l'on peut imaginer dans l'associatif : rassembler, écouter, gérer du personnel, répondre aux attentes des licenciés, se charger de toutes les démarches administratives et financières qui incombent à la structure.

Le président d'un club est en relation avec ses élus locaux, ainsi que les services municipaux.

Le président d'un club gère souvent des dispositifs de partenariat et de conventionnement.

Le président d'un club participe souvent à la gestion d'une infrastructure sportive.

Le président de club porte le club avec toutes les responsabilités qui lui incombent et notamment en terme juridique.

La vie du président de club est un engagement personnel FORT que je souhaite honorer aujourd'hui.

- Ludovic LAUDE, président du club MONTAGNE REUNION



- Dominique BURETTE, présidente du club 7 A L'OUEST
- Eric LAGOFFUN, président du club EST KALAD CLUB
- Sabine PROMARD, présidente du club ESCALADE D'ABORD SAINT CHARLES
- Rachid CHERIF, président du club AUSTRAL ROC
- Samir ABIDI, président du club EXTREME VERTICALE
- Luciano MAILLOT, président du club GRIMP'AZOT
- Julien HAUET, président du club NATURE VERTICALE
- Eric FIX, président du club GRIMP.I
- Gael POTIN, président du club ASCUR

L'autre cœur de cœur sera adressé à une athlète exceptionnelle, Oriane Bertone du club 7 à l'ouest pour son titre de double championne du monde 2019 en difficulté et en bloc et de double championne d'Europe 2019 en difficulté et en bloc.

Je souhaite également souligner les brillants résultats de l'ensemble des jeunes inscrits au Pôle Espoir Outre-Mer, engagés vers le haut niveau, dans cette belle dynamique collective.

## 10 Rapport d'activités des commissions

### 10.1 Compétition

#### **Bilan 2019**

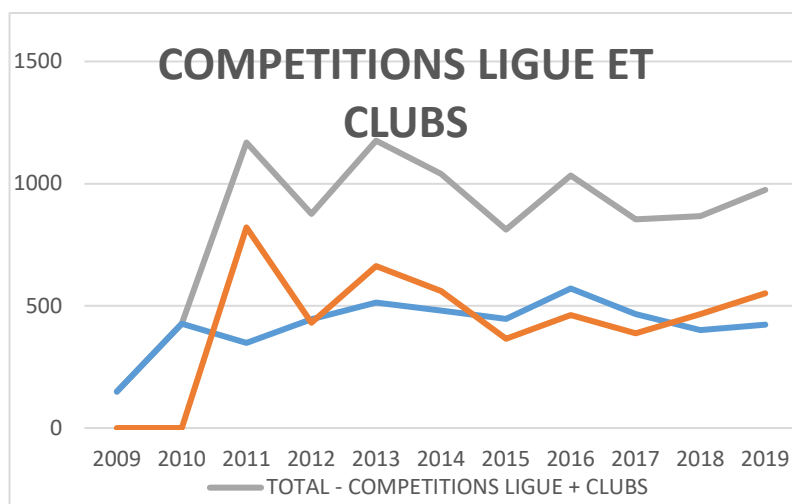
##### Les compétitions officielles

Des rendez-vous incontournables :

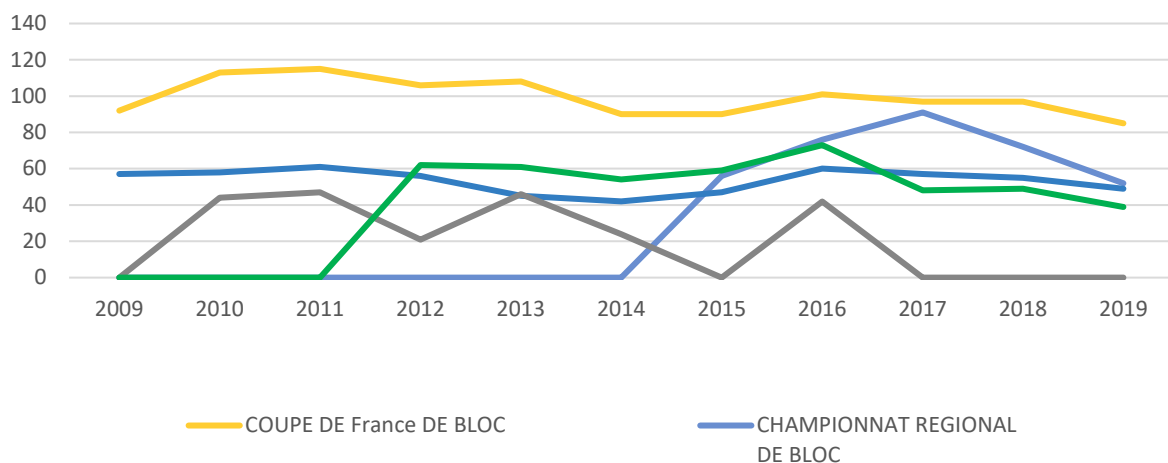
- La coupe de France de bloc : Notre rendez-vous national de novembre.
- Les Championnats Régionaux (décembre blocs, mars difficulté)
- Le TRPB (avril)

##### Les compétitions promotionnelles

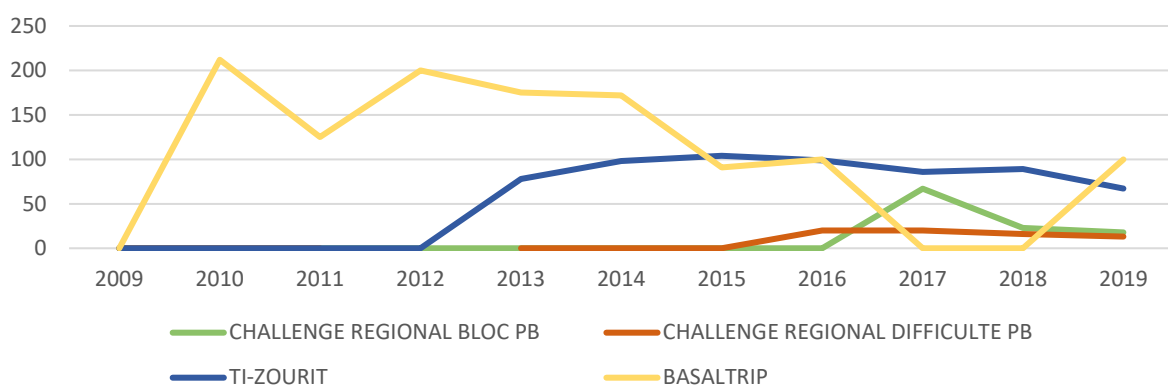
- Les « Challenges Bloc et Difficulté » pour les benjamins (se greffent sur les championnats).
- Le Ti'zourit (bloc mai) pour les microbes, poussins et benjamins

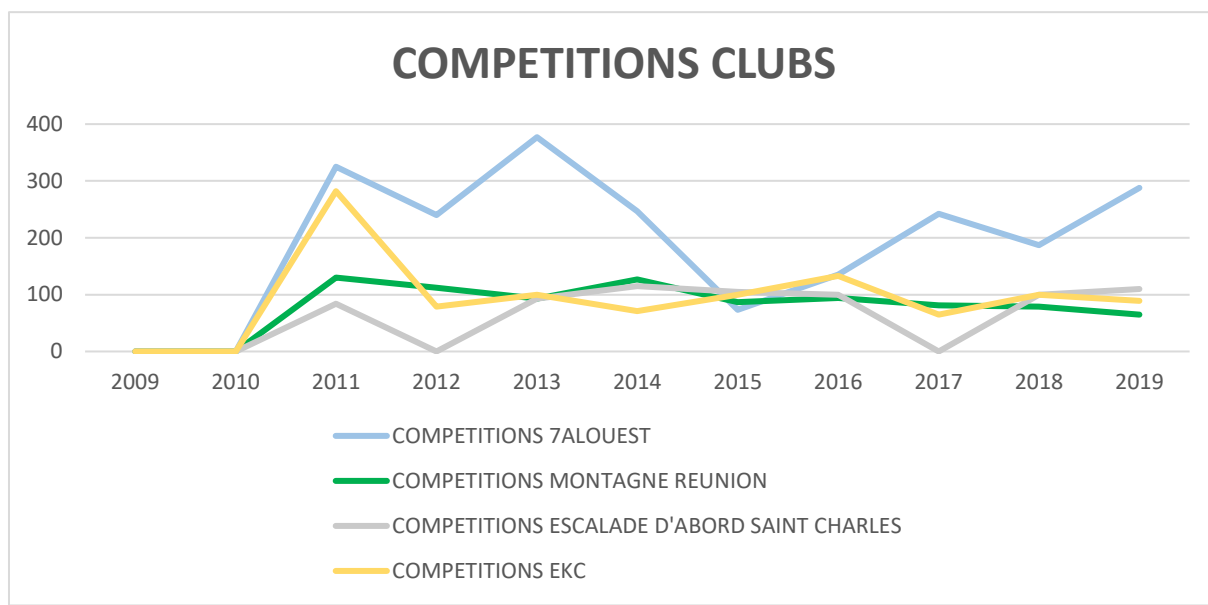


### COMPETITIONS OFFICIELLES - LIGUE



### COMPETITIONS PROMOTIONNELLES - LIGUE





#### Les officiels sur les compétitions

- Les Présidentes De Jury : Muriel Bize (7AW), Barat Anne (MR), Payet Sophie (ART) et Dominique (7AW).
- Les juges et la gestion informatique : Katy Vandeville et Isabelle Hily aux commandes, des étudiants STAPS et des parents de plus en plus formés, présents et impliqués. Toutefois, un renouveau est indispensable car certains juges n'ont plus d'enfants grimpeurs et risquent d'être moins présents.
- Les ouvreurs : Vincent Etchar, Philippe Gaboriaud, Cyril Le Guen, Adrien Tapon, Aurélie Granger et Cédric Barbier qui vient compléter des équipes fiables, compétentes et investies.
- Les clubs : merci aux interlocuteurs des clubs (Bénédicte Artarit et Sabine Bosselo de MR, Katy Vandeville et Benjamin Biga de EKC, Dominique Burette de 7AW)

#### Une commission entravée par l'absence d'une SAE dédiée aux compétitions d'escalade

- Maintien difficile des offres de compétitions soumises aux faibles possibilités d'accueil locales
- Difficultés à obtenir des créneaux d'organisation de compétitions sur les SAE de l'île : lourdeur administrative municipale, blocage divers...
- Un calendrier des compétitions régionales par conséquent difficile à mettre en phase avec le calendrier national (ex : en difficulté, championnat régional poussins-benjamins)

#### Projets 2020

- Une offre de formation plus large dans une perspective d'évolution des responsabilités
  - de l'ouvreur régional à l'ouvreur national, via Chef ouvrier,
  - du juge régional au juge national via la présidence de jury,
  - la formation de responsables de saisie informatique en compétition.
  - la formation de juges de difficulté
- Une dynamique locale plus cohérente à partir de la proposition de circuits ou d'une formule en étapes, ou coupes, avec un classement final pour toutes les catégories.

### Développer l'offre en compétition

- Maintenir les offres actuelles de compétitions
- Envisager le retour d'un championnat régional de vitesse
- Adapter la date des Championnats Régionaux au calendrier national
- Développer un circuit de compétitions avec les clubs (règlement identique sur différentes étapes pour un classement final)
- Construire une salle nationale...

## 10.2 Formation

### Bilan 2019

#### **Compétition**

- Ouvreur national du 04 au 09 juillet 2019 à Fontainebleau : Adrien TAPON
- Formation continue de présidente de jury du 14 au 15 juillet 2019 – Coupe de France de Briançon : Muriel BIZE
- Formation continue du médecin de ligue au Congrès de la médecine du sport du 19 au 21 septembre 2019 à Reims : Docteur Jacques GERARD
- Formation continue d'entraîneur : Co-entraînement Equipe de France du 22 au 31 aout 2019 à Arco – championnats du Monde : Philippe GABORIAUD

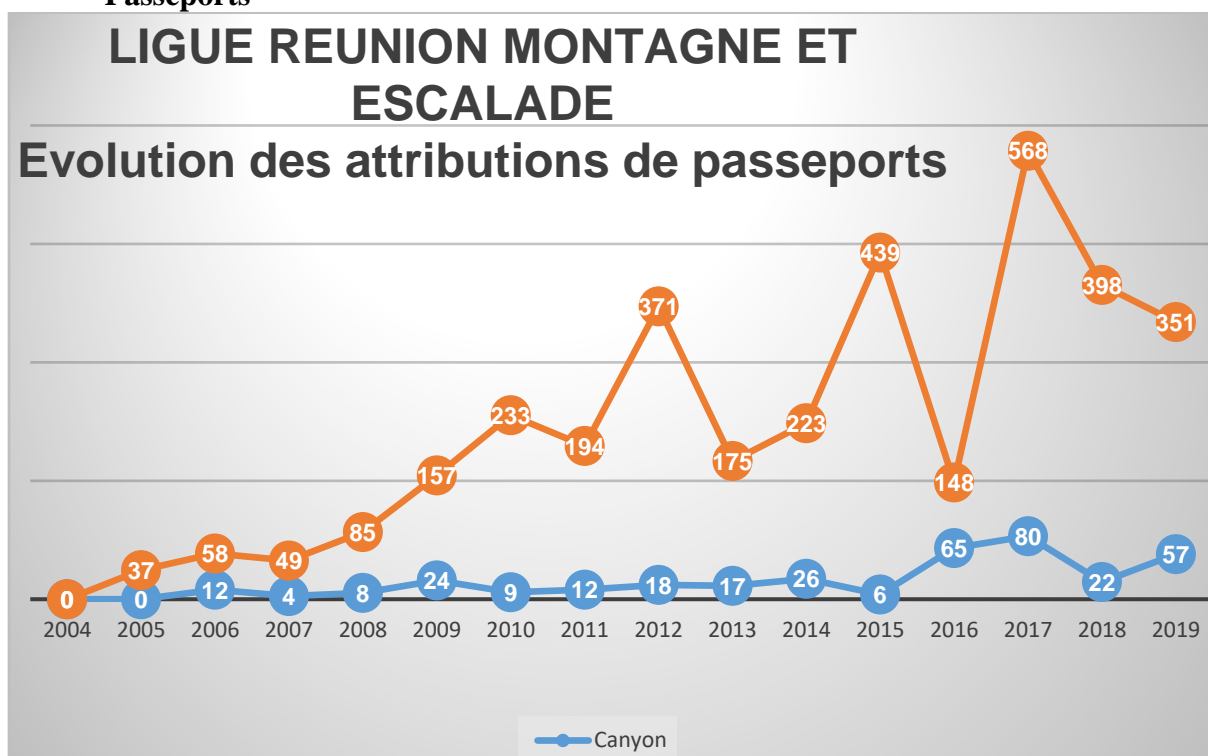
#### **Escalade**

- Initiateur escalade du 26 janvier au 24 mars 2019 : 4 candidats

#### **Canyon**

- Formation continue Initiateurs et moniteurs Canyon
  - 2 mars 2019 et 14 septembre 2019
  - 6 candidats
- Journée d'informations Cadres Canyon
  - 2 mars 2019 : 5 candidats
  - 14 septembre 2019 : 2 candidats
- Passeport Vert Canyon
  - 1<sup>er</sup> juin 2019 : 9 candidats
- Recyclage Instructeur Canyon
  - Du 15 au 18 juin 2019 à Saint Vincent les Forts en Provence : Cyril BARDI

## Passeports



La ligue remercie les formateurs investis pour leur engagement dans cette dynamique de formation : Greg Debas, Muriel Bize, Cyril Bardy et Lorane Deriancourt.

## Projets 2020

### Compétition

- Juge de bloc
  - 27 octobre 2019 : 9 candidats
- Juge de voie
  - Date à définir entre mars et avril 2020
- Chef ouvreur régional
  - Novembre et décembre 2019 : Adrien TAPON
- Class'cimes
  - Avril 2020
- Formation ouvreur régional
  - Dates à définir en 2020 : 5 participants envisagés
- Formation des officiels en métropole
  - Formation continue du médecin de Ligue : Congrès de médecine du sport : Docteur Jacques GERARD
  - Ouvreur National : Stage de validation sur une compétition nationale de difficulté : Adrien TAPON
  - Formation continue présidente de Jury

### **Escalade**

- Initiateur SAE
  - Du 7 décembre 2019 au 15 février 2020 : 17 stagiaires
- Equipeur SNE
  - Dates à définir entre avril et juin 2020
- Formation continue des initiateurs et moniteurs escalade
  - 25 janvier 2020 avec 9 personnes recyclées.
  - Une autre personne en Avril 2020
- Formation ouvreur de club
  - 2e trimestre 2020
- Nouveau! Formation professionnelle : CQP AESA
  - Dates à définir
  - En co-gestion directe avec la FFME
- Formation des cadres en métropole
  - Rassemblement national des responsables de formation : Lorane DERIANCOURT
  - Formation continue des entraîneurs. Philippe GABORIAUD

### **Canyon**

- Initiateur Canyon
  - Du 5 septembre au 8 décembre 2019 : 5 candidats

### **Club**

- Gestionnaire EPI
  - 7 mars 2020

De nouvelles forces vives arrivent pour étoffer l'équipe déjà en place : Adrien Tapon et Vincent Etchar se sont proposés pour mettre en place des formations d'ouvreur. Une équipe qui devrait s'étoffer encore un peu avec l'arrivée du CQP...

## 10.3 Site Naturel d'Escalade

### **Bilan 2019**

Ouvertures / Rééquipement de voies

- Falaise de la ravine à Marquet par Michel Pillardeau et Lionel Trevisi (équipement)
- Le Ouaki (Historique et Zamal) par Dominique François (équipement)
- Les Colimaçons par Franck Bernard (équipement)
- Les lianes par Pascal Colas (rééquipement)
- Saint-Leu par M. Trouvé et F. Baux (équipement)
- Secteur d'en face à Cilaos par L. Maillot (équipement)

Le topo falaise ne pourra pas sortir avant l'équipement de Bethléem.

Le projet de falaise de Bethléem à Saint-Benoît (CIREST) est toujours en cours, convention signée par la CIREST début 2020.

Le site de Fleurs Jaunes a été purgé et contrôlé par Luciano Maillot.

## Projets 2020

- Impression du nouveau Topo Falaise FFME car l'ancien est en rupture de stock.
- Equipement de Bethléem avec un cadre national (juin / septembre)
- Poursuite de l'équipement et livraison du site à la Possession
- Poursuite de l'équipement d'un nouveau site sur Saint-Leu
- Equipement de nouvelles voies sur des sites existants
- Rééquipement de voies d'escalade, mise aux normes fédérales (projet sur Cilaos financé par les licences fédérales)
- Actions de sécurisation sur les sites impactés par les conditions climatiques (crues, éboulis...)

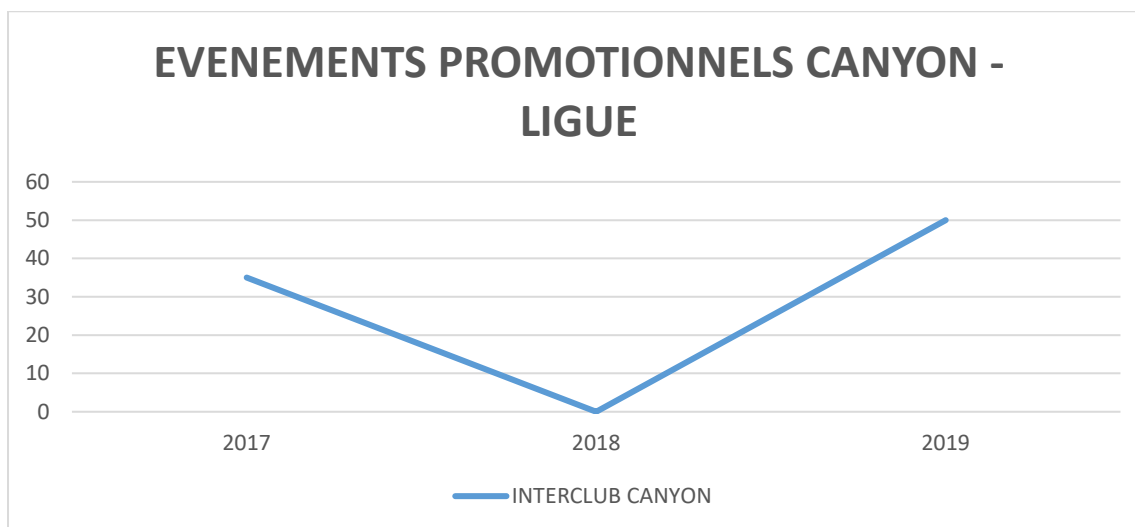
## 10.4 Canyon

### Bilan 2019

- **Signalétique** : Test de pose des nouvelles plaquettes sur la sortie de Takamaka avec l'IRT, ONF. La nouvelle convention avec l'ONF et le PNR n'est pas encore réalisée.
- **Equipement** : poursuite de la dynamique de rééquipement (Amuse gueule, Bras de Jeanne, Affluent dub Sup, Eli I ...)
- **Plan régional de rééquipement** : un suivi des équipements est réalisé par la commission canyon avec un fichier précis qui est partagé avec un responsable des clubs. La principale difficulté est de récupérer des informations fiables sur ce qui est fait sur le terrain.
- Achat d'ancrages pour constituer un stock partagé avec les clubs participant aux rééquipements.

### Interclubs Canyon Saison II

Réalisation d'un **deuxième interclub** en partenariat avec le club MONTAGNE REUNION sur le secteur Est le weekend du 27 et 28 avril 2019  
 Décalé en 2019 suite au mouvement des gilets jaunes  
 50 participants



### Fiches techniques Canyon

- Poursuite de la centralisation **des topos et traces GPS sur le site national**
- Poursuite de la révision des fiches techniques, ouverture des fiches des canyons non référencés.
- Mise en lignes d'une quinzaine de topo cette année

### Formation Canyon

- Formation Initiateur canyon mise en place sur septembre-décembre
- Seconde partie du recyclage cadre débuté en mars 2019.  
Au programme : intervention météorologie, utilisation du descendeur en « 9 », test de « l'échapper ».

### Projets 2020

- **Signalétique** : Validation du test de pose avec le PNR. Mise en œuvre de la nouvelle convention avec l'ONF et le PNR pour pouvoir commencer la pose de la signalétique.
- **Équipement** : poursuite de la dynamique de rééquipement
- **Plan régional de rééquipement** : Réunion des responsables équipement de chaque club pour définir les priorités de l'année 2020.

### Interclubs Canyon Saison III

- Réalisation de la troisième édition de l'**interclubs** en partenariat avec le **club Nature Verticale** sur le secteur Nord le weekend du 1er mai 2020.
- Poursuivre la centralisation **des topos et traces GPS sur le site national**
- Reconduire la formation logiciel informatique (AutoCad) réalisée en 2018 pour avoir plusieurs dessinateurs de Topos canyon.
- Mettre en ligne une quinzaine de nouveaux topos
- Débuter une réflexion sur la réalisation d'un topo Guide plastifié.

## 10.5 Pôle Espoir Outre-Mer

### Saison 2019 : Les actions

#### **291 heures d'entraînement du pôle espoir**

- Période de septembre à décembre : 45 entraînements de 3h (Chaloupe et Tampon)
- Période de janvier à juin : 52 entraînements de 3h (Chaloupe et Tampon)

#### **Les 7 stages : 75 jours**

- Stage de détection d'octobre 2019 à la Réunion : 16 jeunes, 4 demi-journées
- Stage de préparation France de bloc à la Réunion : 13 jeunes, 10 demi-journées
- Stage de mars Voiron Saint-Etienne : Pôle : 8 jeunes, 12 jours
- Stage de mai Innsbruck : Pôle : 9 jeunes, 16 jours
- Stage de juin/juillet Voiron : Pôle : 8 jeunes, 25 jours
- Stage d'août Innsbruck: Pôle: 6 jeunes, 11 jours
- Stage d'octobre Voiron St Etienne: Pôle: 3 jeunes, 4 jours



## Les 12 compétitions : 42 jours

- Championnat de France jeune de bloc à Mâcon : 11 jeunes
- Championnat de France jeune de vitesse à Massy : 3 jeunes
- Championnat de France jeune de difficulté de Marseille : 7 jeunes
- Championnat de France Poussins Benjamins : 2 jeunes
- Coupe d'Europe jeune de Soure : 2 jeunes
- Coupe d'Europe jeune de Graz : 3 jeunes
- Coupe d'Europe jeune de Mezzolombardo : 2 jeunes
- Sélectif EDF de vitesse de Voiron : 3 jeunes
- Coupe d'Europe jeune de St Pierre en Faucigny : 3 jeunes
- Sélectif EDF de difficulté de Briançon : 3 jeunes
- Coupe d'Europe jeune de Imst : 5 jeunes
- Championnat du Monde jeune d'Arco : 3 jeunes

## Les résultats

**Oriane Bertone**, minime (7A l'ouest)

- **CHAMPIONNE DU MONDE de bloc 2019**
- **CHAMPIONNE DU MONDE de difficulté 2019**
- **CHAMPIONNE D'EUROPE de bloc 2019**
- **CHAMPIONNE D'EUROPE de DIFFICULTE 2019**
- 4 VICTOIRES EN COUPE D'EUROPE sur 2019
- Championne de France de bloc 2019
- Championne de France de difficulté 2019

**Manon Lebon**, minime (Austral Roc)

- **3<sup>ème</sup> au CHAMPIONNAT DU MONDE de vitesse 2019**
- **Vice CHAMPIONNE D'EUROPE de vitesse 2019**
- 1 VICTOIRE EN COUPE D'EUROPE sur 2019
- 2<sup>ème</sup> au classement mondial 2019
- Championne de France de vitesse 2019
- Record woman de France de Vitesse 2019

**Téo Payet**, minime (Austral Roc)

- **15<sup>ème</sup> au CHAMPIONNAT DU MONDE de vitesse 2019**
- 7<sup>ème</sup> à la coupe d'Europe de vitesse de Mezzolombardo Mai 2019
- 10<sup>ème</sup> à la coupe d'Europe d'Imst Août 2019
- 13<sup>ème</sup> à la coupe d'Europe de Tarnow Juillet 2019
- 9<sup>ème</sup> du classement général de la coupe d'Europe de vitesse 2019
- Vice-champion de France de vitesse 2019

**Candice Poullain**, cadette (7 à l'ouest)

- 5<sup>ème</sup> à la coupe d'Europe de difficulté de Saint-Pierre en Faucigny Juin 2019
- 19<sup>ème</sup> à la coupe d'Europe de difficulté d'Ostermundigen Juin 2019
- 23<sup>ème</sup> à la coupe d'Europe de bloc de Graz Mai 2019
- 4<sup>ème</sup> du championnat de France de difficulté 2019

**Sam Poullain**, cadette (7 à l'ouest)

- 13<sup>ème</sup> à la coupe d'Europe de difficulté de Saint-Pierre en Faucigny Juin 2019
- 20<sup>ème</sup> à la coupe d'Europe de difficulté d'Imst août 2019
- 29<sup>ème</sup> à la coupe d'Europe de difficulté d'Ostermundigen Juin 2019
- Vice-champion de France de difficulté 2019

**Marius Payet-Gaboriaud**, minime (Austral Roc)

- 9<sup>ème</sup> à la coupe d'Europe de Tarnow Juillet 2019
- 11<sup>ème</sup> à la coupe d'Europe d'Imst Août 2019
- 3<sup>ème</sup> au Championnat de France de combiné 2019

**Laura Tizon**, junior (7 à l'ouest)

- 10<sup>ème</sup> à la coupe d'Europe de bloc de Soure Avril 2019
- 12<sup>ème</sup> à la coupe d'Europe de bloc de Graz Mai 2019
- Vice- championne de France de bloc 2019

**Margot Bertone**, minime (7 à l'ouest)

- 1<sup>ère</sup> à l'open international du Tout à bloc 2019
- 8<sup>ème</sup> du championnat de France de bloc 2019
- 8<sup>ème</sup> à la coupe de France de bloc de Valence 2019
- 10<sup>ème</sup> à la coupe de France de difficulté de Briançon 2019

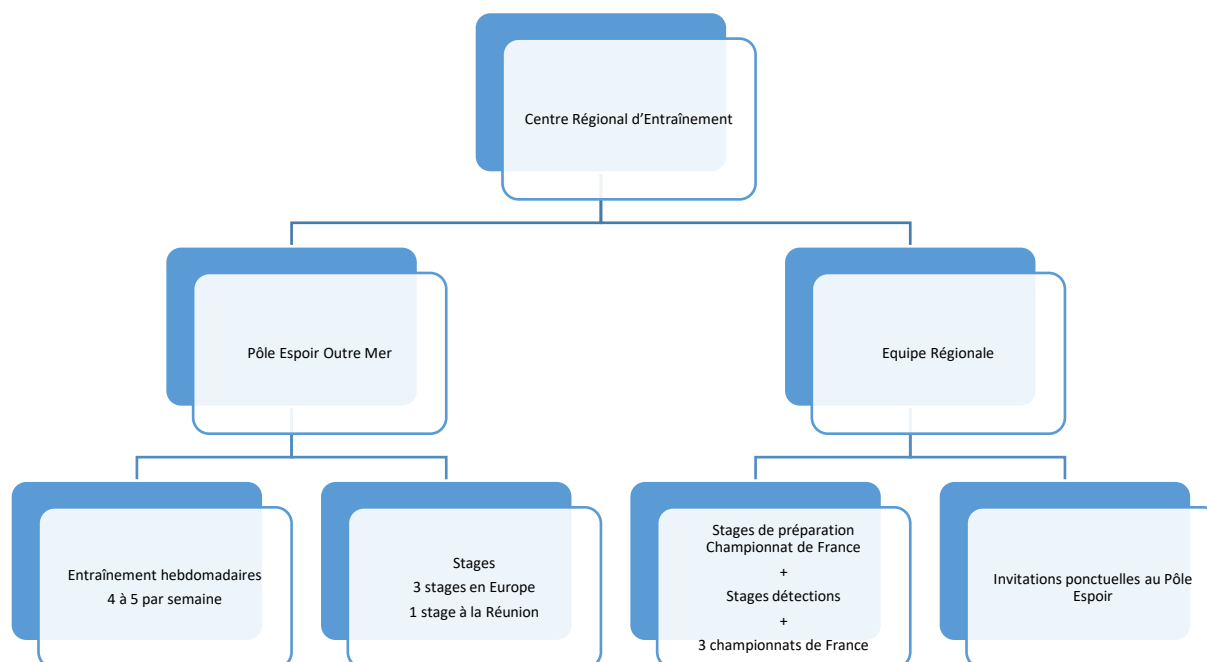
**Max Bertone**, benjamin (7 à l'ouest)

- Champion de France Benjamin 2019
- 1<sup>er</sup> de l'épreuve de bloc
- 1<sup>er</sup> de l'épreuve de difficulté
- 1<sup>er</sup> de l'épreuve de vitesse

**Manon Hily**, senior (7 à l'ouest)

- 3<sup>ème</sup> au Championnat de France de combiné 2019
- Sélectionnée dans le parcours Olympique Tokyo 2020
- Blessée : arrêt prolongé en cours de saison

## Projets 2020



### LE POLE ESPOIR OUTRE MER D'ESCALADE : 9 grimpeurs

Objectif : Accès à l'élite internationale

### L'EQUIPE REGIONALE : 10 à 20 grimpeurs:

Objectif : Accès à l'élite national et détection régionale

## 10.6 SAE

### Bilan 2019

#### **Cinq projets ont été suivis cette saison**

- **STELLA** : Travail de longue haleine afin de finaliser l'ensemble du dossier financier et administratif. A ce jour, l'autorisation de travaux de la part de la Mairie est validée. Encore en attente de la convention REGION. Nous entrons dans la phase de travaux. VITESSE et BLOCS seront sur le site grâce aux financements sans faille de la REGION et de la FFME Nationale. Pour information la ligue est maître d'ouvrage. Dossier suivi par P. GABORIAUD
- Le projet des 3 agrès olympiques. Une opportunité s'est présentée début Juin 2019 avec la mise en place de l'ANS. Nous nous sommes positionnés sur une demande de subvention relative aux équipements sportifs structurants nationaux. Plus précisément, nous pouvions postuler sur « Équipements sportifs nécessaires aux structures relevant du Programme d'Excellence des Projets de Performance Fédéraux » ainsi que « Matériels lourds relevant des plans nationaux d'optimisation de la performance sportive ». Un gros travail de montage

administratif, financier et technique a été nécessaire, en partenariat avec la FFME Nationale très présente.

- L'ANS a validé notre projet à hauteur de 83% du financement souhaité. Ce qui est remarquable! Dossier suivi par J. PAYET, I. DELAGRANDA et P. GABORIAUD, ainsi que D. AUGEREAU sur la partie administrative.
- Le Mur de Bédier Saint-André : Reprise des travaux.... On croise les doigts. Dossier suivi par Eric LAGOFFUN, B. BIGA et P. GABORIAUD
- SAE Université Saint-Denis : Phase d'élaboration, livraison souhaitée septembre 2020. Projet suivi par B. BIGA et P. GABORIAUD
- CREPS de la plaine des cafres. Projet suivi par J. PAYET et P. GABORIAUD
- Sur l'ensemble de ces dossiers la ligue est très présente (temps de travail de P. GABORIAUD) notamment dans les étapes d'Assistance à Maître d'Ouvrage (reformatage des plans).
- Un travail en concertation avec B. BIGA, très sollicité pour ces dossiers, est à remarquer.

### Projet 2020

- Nous ne pouvons que poursuivre nos efforts pour la nouvelle saison, engager des dialogues, faire des recherches de partenariats, et rencontrer et convaincre.
- Le projet du Mur de STELLA devrait voir le jour sur le premier semestre, nous nous investissons dans ce dossier au quotidien.
- Le projet de Bédier semble en « bonne voie », depuis tant d'années... Nous y croyons toujours!
- Le centre de l'escalade de l'OUTRE MER ou « projets des 3 agrès olympiques » sera une priorité cette année.
- Projet d'extension de la zone de bloc de la Chaloupe : En suspens. Dossier suivi par P. GABORIAUD

Le travail sur ces dossiers est colossal... Nous manquons de moyens humains.

## 11 Présentation du budget prévisionnel 2020 et vote

En attendant le schéma de financement 2020 des collectivités

Les axes de financement 2019 étaient :

- **Soutenir la pratique fédérale** : formation des sportifs, des bénévoles, des cadres, participation aux championnats de France, soutien à l'organisation des championnats régionaux, acquisition de matériel sportif, soutien à l'organisation d'une manifestation de grande envergure, accompagnement administratif de la structure.
- **Accompagner les structures de haut niveau** : Seuls les projets LIGUE identifiés par le PPF seront suivis et accompagnés.
- **Corriger et réduire les inégalités à l'accès à la pratique sportive** : Pratique sportive féminine, en situation de handicap, dans des zones carencées d'accès à la pratique et projet d'offre d'activités de sports de pleine nature structurée et de qualité.
- **Promouvoir le sport santé** : Publics ciblés
- **Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport**
- **Professionaliser le mouvement sportif** : Dispositif « Emploi DJSC »

A ce jour, la Région nous a transmis les informations concernant la campagne de financement des ligues et nous sommes en attente du département et de l'ANS.

**Soutenir au mieux l'ensemble des activités en respectant le schéma de subvention 2020 des collectivités.**

Le budget prévisionnel 2020 tient compte :

- Coupe de France de bloc : Budget prévisionnel à 28 000€
  - Evènement « Phare » officiel
- Compétitions : Budget prévisionnel à 34 990€
  - Organisation des Championnats régionaux (bloc, difficulté, vitesse et poussins benjamins), des challenges benjamins (bloc et difficulté) et du Ti-Zourit.
  - Ajustement des charges effectué par rapport au bilan financier 2019
- Basaltrip : Budget prévisionnel à 11 174€
  - Evènement « Phare » sur site naturel.
  - Professionnalisation sur certains postes très coûteux pour le bénévole (nettoyage du site, ...).
  - Mise en avant de l'impact sur le développement d'un site naturel de pratique de Formation : Budget prévisionnel à 41 948€
  - Augmentation du nombre de formations proposées à la Réunion (10)
  - Stages et formations continues en Métropole pour les officiels et les cadres (5)
  - Mise en place d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnel)
- Championnats de France : Budget prévisionnel à 54 731€
  - Déplacements sur les Championnats de France (bloc, difficulté, vitesse et poussins benjamins)
  - Mutualisation des déplacements de mars avec des stages du Pole Espoir Outre-Mer
  - Augmentation du nombre de sportifs Haut Niveau inscrits sur la liste ministérielle : 11 billets d'avion gratuits
- Haut niveau : Budget prévisionnel à 185 741€
  - Mise en place du projet autour des 3 axes : Suivi scolaire/ Sportif/ Médical
  - Stages Hebdomadaires à la Réunion, sélectifs, stages et compétitions à l'extérieur de la Réunion
  - Charges complémentaires pour un système de ramassage des athlètes
  - Nécessité de matériel spécifique
  - Mutualisation des déplacements de mars avec les Championnats de France de bloc et vitesse
- Emploi – Agent supplémentaire : Budget Prévisionnel à 20 616€
  - *Renforcement des différentes commissions sur des postes trop lourds pour les bénévoles, particulièrement le Haut Niveau*
  - *Dossier à monter en fonction des besoins. Voir aussi PEC*

- Emploi – Service civique : Budget Prévisionnel à 3 061€
  - Demande d’agrément effectué le 14 février 2020 pour 4 emplois civiques sur les 3 missions suivantes :
    - Encourager la pratique de l’escalade auprès des publics éloignés
    - Favoriser la relation parent/enfant par le biais de la pratique de l’escalade
    - Préserver les espaces et les accès des sites naturels d’escalade
- SNE (SITES NATURELS D ESCALADE) : Budget prévisionnel à 35 332€
  - Equipement et entretien des sites d’escalade
  - Projet d’équipement de Bethleem
  - Conception du topo falaise
  - Augmentation des recettes grâce aux 2€pris sur la cotisation licence 2020
- CANYON : Budget Prévisionnel à 23 226 €
  - Equipement, entretien et balisage des sites de canyon
  - Conception et mise en ligne des topos canyon.
  - Interclub canyon
  - Augmentation des recettes grâce aux 2€pris sur la cotisation licence 2020
  -
- Fonctionnement de la Ligue : Budget prévisionnel à 33 033€
- SAE (STRUCTURES ARTIFICIELLES D’ESCALADE) : Budget prévisionnel à 792€
  - Intégration au budget des interventions AMO (Assistance à Maître d’Ouvrage) pour les études et constructions des nouvelles SAE.
- SAE Vitesse de Stella : Budget prévisionnel à 177 000€
  - Réévaluation du budget suite à l’évolution des contraintes de mise en œuvre

## BUDGET PREVISIONNEL 2020

## BUDGET AVEC LE MUR DE VITESSE

CHARGES		PRODUITS	
	2020		2020
<b>60 – Achat</b>	<b>148 321,25 €</b>	<b>70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>39 522,79 €</b>
Fournitures consommables	2 350,00 €	Prestations de services	
Fournitures de bureau	2 350,00 €	Ventes Boutique (doc FFME)	93,00 €
outillage	3 000,00 €	Ventes Topo bloc et falaise	1 466,00 €
Carburant	3 650,00 €	Ventes diverses	
Autres fournitures, pt equip	13 910,00 €	Vente de prises d'escalade	3 500,00 €
Matériel sportif pédagogique et informatique	109 061,25 €	autres-fonds propres	34 463,79 €
Achat de prises d'escalade	14 000,00 €	<b>74 – Subvention d'exploitation</b>	<b>506 446,00 €</b>
<b>61 – Services extérieurs</b>	<b>196 411,25 €</b>	<b>ETAT</b>	<b>193 030,00 €</b>
Sous traitance	175 699,75 €	AGENCE NATIONALE DU SPORT	131 150,00 €
Locations immobilières (salles, ...)	4 300,00 €	DJSCS (BOP, ...)	3 000,00 €
Locations mobilières (voitures, matériel, ...)	13 056,00 €	DJSCS Emploi - EFUST	24 000,00 €
Assurance Multirisques	2 000,00 €	DJSCS Emploi - Service Civique	2 880,00 €
licences découvertes FFME	144,00 €	Fond d'échange (FFRECS)	3 000,00 €
Documentation générale (presse, ...)	50,00 €	SAE - Structure artificielle d'escalade	29 000,00 €
Documentation technique	1 161,50 €	<b>CONSEIL REGIONAL</b>	<b>138 050,00 €</b>
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>162 320,23 €</b>	Programme d'action	43 050,00 €
<b>Déplacements, missions :</b>	<b>152 270,23 €</b>	Acquisition de matériel sportif	
- avions bénévoles et salariés	32 800,00 €	SAE - Structure artificielle d'Escalade	95 000,00 €
- avions sportifs	56 300,00 €		
- autres déplacements bénévoles	13 930,70 €	<b>CONSEIL DEPARTEMENTAL</b>	<b>47 800,00 €</b>
- autres déplacements salariés	3 063,30 €	Programme d'action	47 800,00 €
- autres déplacements Sportifs	1 550,00 €		
hébergement	20 225,98 €	<b>COMMUNES</b>	<b>5 000,00 €</b>
Restauration	24 400,25 €	Mairie de Saint Leu	5 000,00 €
<b>Autres</b>	<b>10 050,00 €</b>		
honoraires	2 500,00 €	<b>COMMUNAUTES DE COMMUNES</b>	<b>19 466,00 €</b>
Cadeaux	500,00 €	CIREST	19 466,00 €
Publications (affiches, tee-shirt, site internet ...)	4 100,00 €		
Frais postaux	200,00 €	<b>FEDERATION FFME</b>	<b>64 300,00 €</b>
Internet et Fixe	650,00 €	FFME : DOM TOM	6 000,00 €
GSM GLOBAL	1 600,00 €	FFME : SPORTIFS EDF	8 500,00 €
Cotisations (ORESE, CRIB, CROSS, ...)	500,00 €	FFME : PNSAE	43 000,00 €
		FFME : PST	5 000,00 €
		FFME : Soutient pôle Espoir	1 800,00 €
<b>63 – Impôts et taxes</b>	<b>1 701,00 €</b>	<b>AUTRES</b>	<b>38 800,00 €</b>
Droits fédéraux FFME	1 701,00 €	Aides à la mobilité : ORESSE + Mobilité territoriale REGION + Département, ...	16 800,00 €
Taxes diverses (transport + douanes)		CREPS - IRSOI	18 000,00 €
		IRT	4 000,00 €
<b>64 – Charges de personnel</b>	<b>117 614,26 €</b>	<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	<b>103 279,20 €</b>
Rémunération des personnels	70 829,42 €	Inscriptions compétitions	7 000,00 €
Charges sociales	46 784,84 €	Inscriptions CRE (Centre Régionale d'Escalade)	33 289,20 €
Autres charges de personnel		Inscriptions formations	30 990,00 €
<b>6414 - Indemnités bénévoles et avantages divers</b>	<b>16 980,00 €</b>	Inscriptions canyon	500,00 €
<b>65 – Autres charge de gestion courantes</b>	<b>6 000,00 €</b>	FEDERATIONS FFME : Cotisations Licences	31 200,00 €
Redevances pour concessions, brevets, licences,...	1 000,00 €	Sponsoring	300,00 €
Primes et lots	5 000,00 €		
Charges diverses de gestion courante		<b>76 – Produits financiers</b>	<b>400,00 €</b>
<b>66 – Charges financières</b>	<b>300,00 €</b>	<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements, provisions</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>649 647,99 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>649 647,99 €</b>	<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>189 290,00 €</b>
<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>189 290,00 €</b>	Dons en nature	
Secours en nature		Prestations en nature	73 700,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	73 700,00 €	Bénévolat	115 590,00 €
Personnel bénévole	115 590,00 €		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>838 937,99 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>838 937,99 €</b>

Vote

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1176 pour.

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

## 12 Questions diverses – Débats et discussions.

En raison de l'actualité, Juliette Payet souhaite s'exprimer sur les violences et abus sexuels dans le sport.

Cette actualité fait l'objet de nombreux débats au niveau national. Donc la ligue attendra les décisions nationales pour se positionner au niveau local.

Le communiqué du président est clair, il y a des abus entre les adultes et les jeunes mais également entre jeunes. Par contre, il est évident que si vous étiez en tant que président de club informés de quoi que ce soit, la priorité sera de faire remonter l'information. Il faut être extrêmement vigilant.

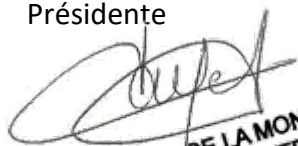
Dans l'immédiat, Juliette Payet comme tous les responsables des structures PPS est convoquée par la DRJSCS pour une intervention par l'association Colosse au pied d'argile le 5 mars.

16h21 fin de l'ordre du jour

Le 22 février 2020, à Saint leu

Juliette PAYET

Présidente




Sophie PAYET,

Secrétaire

